

Nous vivons dans un monde en pleine mutation, tant sur le plan humain, économique que socio-culturel nécessitant dans la majeure partie du temps une meilleure gestion des rapports humains. Les entreprises, quant à elles exclusivement marchandes dans leurs formes primaires du 16^e siècle, ont également progressivement laissé place d'abord aux entreprises industrielles, puis aux entreprises modernes telles qu'elles existent de nos jours.

Ces dernières se sont consolidées par le développement avec des clients exigeants, désireux de plus de qualité, plus de produits différenciés, plus de rapidité, etc...

le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent un puissant catalyseur aux incompréhensions, à la mauvaise interprétation, et plus généralement aux différends.

C'est dans cet environnement que les modes alternatifs de résolution de conflits ou de litiges (MARC-MARL) en général, et la Médiation en particulier ont connu un essor important. Bien que ce soit un mode ancien les dernières crises en particulier celle de 2008, et plus récemment celle de la crise Covid ont accéléré l'essor de cet outil permettant de remettre au centre l'humain, ainsi que la nécessité, mais surtout le besoin de dialogue et de confiance dans un environnement d'affaires globalisé.

Une justice plus équitable et plus efficace.

C'est dans ce cadre que le CFP School, créé, sous l'égide de la CIMEDA, s'est doté d'un centre de formation.

Initialement le CFP School a été créé pour les membres de la Cimeda. Par la suite, il s'est ouvert à un plus grand public c'est-à-dire aux professionnels de l'entreprise, aux juristes, aux étudiants et universitaires, aux experts etc...

Il a pour vocation de former des femmes et des hommes chevronnés et rompus à ces modes et procédures modernes, particulièrement au Médiarbitrage.

Nous mettons un point d'honneur à apporter à nos apprenants une formation de qualité alliant la théorie et la pratique; des leviers essentiels pour être des professionnels prêts à agir pour ce qui selon nous représente la justice du 21^e siècle, afin de relever les défis avec pragmatisme, humanité et expertise.

Le CFP School met au cœur de son engagement la formation d'experts capables de faciliter les résolutions de conflits à l'échelle locale et internationale. Grâce à une approche combinant médiation et arbitrage nos apprenants développent des compétences pointues, leur permettant de faire face aux situations les plus complexes et les plus variées.

La qualité de notre équipe de formation et notre pôle pédagogique nous permet de former des acteurs ayant capacité à intervenir avec discernement et méthode pour garantir une justice équitable. Ainsi les médiateurs et arbitres, que nous formons seront des acteurs clés de cette transformation, participant à la création d'un environnement propice à la coopération, à la gestion intelligente des crises et à l'établissement de relations de confiance entre les parties prenantes.

D'ores et déjà nous garantissons à tous nos apprenants, quel que soit la formation choisie : la médiation, la conciliation, la négociation, ou encore l'arbitrage, mais d'autres modes de résolution des litiges coexistant tels : que de la procédure participative, du droit collaboratif et de la med-arb/médiarbitrage...

Le mot du président CFP



En plaçant les relations humaines au centre de notre action, nous sommes convaincus que le Médiarbitrage s'impose comme un outil efficace pour régler les différends mais aussi pour encourager les comportements solidaires et concerver la relation de travail. Renforcer la confiance entre les acteurs économiques et impulser la solidarité dans les relations d'affaires constituent des bases essentielles de notre formation, et le Leitmotiv du CFP School précurseur d'une vision moderne...

Nous formons également un nombre croissant d'acteurs économiques capables de trouver des solutions amiables aux tensions qu'ils peuvent rencontrer avec leurs partenaires ou interlocuteurs et ce même en interne. Ces derniers devant adapter constamment leurs actions à des enjeux économiques en constante évolution et plus particulièrement à ceux qui touchent les TPE et les PME. Notre apport à l'amélioration des pratiques collaboratives se concrétise également dans des actions transversales.

Nos formations respectent les grands principes des modes alternatifs de résolution de litiges : neutralité, confidentialité, liberté et responsabilisation des parties concernées. Ces principes sont mobilisés et capitalisés dans nos sessions de formation pour aider les acteurs à aboutir à des solutions pertinentes et opérationnelles, au profit de la performance de chaque acteur économique. Enfin et pour finir sachez qu'en rejoignant CFP School, vous faites le choix d'intégrer un réseau d'excellence où l'innovation juridique et la diplomatie durable se rencontrent. Que vous soyez futur juriste ou médiateur en devenir, nos parcours sont conçus pour vous outiller face aux défis contemporains tout en façonnant une nouvelle génération de leaders engagés pour une paix durable.

Pour votre avenir ne négociez pas ! choisissez l'excellence, choisissez CFP School et devenez acteur du changement. Participez à l'élaboration d'une justice accessible, collaborative et tournée vers l'avenir

Pr. Bertrand DEGNON
Président CFP School